



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

Provisoire

6292^e séance

Mercredi 24 mars 2010, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Issoze-Ngondet.	(Gabon)
<i>Membres :</i>		
	Autriche.	M. Mayr-Harting
	Bosnie-Herzégovine.	M. Barbalić
	Brésil.	M ^{me} Viotti
	Chine.	M. Li Baodong
	États-Unis d'Amérique.	M. Wolff
	Fédération de Russie.	M. Churkin
	France.	M. Araud
	Japon.	M. Takasu
	Liban.	M. Salam
	Mexique.	M. Heller
	Nigéria.	M ^{me} Ogwu
	Ouganda.	M. Mugoya
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie.	M. Apakan

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je salue la présence parmi nous du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon. Je salue également la présence de M. Robert Serry, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé du Secrétaire général. Je lui donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (parle en anglais) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de faire ce compte-rendu à l'intention du Conseil à ce stade crucial des activités que nous menons en faveur de la paix au Moyen-Orient.

Comme les membres du Conseil le savent, je viens de rentrer d'un voyage que j'ai effectué en Israël et dans le territoire palestinien occupé à la suite de la réunion du Quatuor à Moscou vendredi dernier.

Avant cette réunion, j'avais eu une série d'entretiens bilatéraux avec les dirigeants russes, dont le Président Medvedev et le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov. J'ai remercié la Fédération de Russie pour sa contribution accrue au programme et aux activités de l'ONU, et nous avons parlé du partenariat entre l'ONU et la Fédération de Russie sur des questions régionales et mondiales. À Moscou, j'ai également signé une déclaration conjointe avec l'Organisation du Traité de sécurité collective visant à renforcer la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants, de prévention des conflits et dans d'autres domaines.

Demain, je me rends à Syrte, en Jamahiriya arabe libyenne, pour assister au sommet de la Ligue des États arabes.

Ces missions se déroulent tandis que les efforts visant à ouvrir des pourparlers indirects entre Israéliens

et Palestiniens se poursuivent, et au milieu d'une crise de confiance déclenchée par l'annonce faite par Israël de son intention d'accélérer les plans de construction de 1 600 nouveaux logements de peuplement à Jérusalem-Est.

La déclaration faite par le Quatuor à Moscou traduisait un large accord sur l'ensemble des points principaux.

Premièrement, les membres du Quatuor ont souligné la nécessité de tenir les pourparlers indirects et de passer aussi rapidement que possible à des négociations directes en vue de régler toutes les questions touchant au statut final dans les 24 prochains mois.

Deuxièmement, le Quatuor a insisté sur la nécessité du respect par les parties des conditions qui ont rendu possible la tenue de pourparlers indirects et d'un comportement conforme au droit international et à la Feuille de route, ce qui signifie, pour Israël, le gel de toutes les activités de peuplement, et, pour les Palestiniens, le respect des obligations en matière de sécurité. Le Quatuor a condamné l'annonce récente par Israël de la construction de nouveaux logements, a réaffirmé la position internationale au sujet de Jérusalem et a décidé de suivre de près l'évolution de la situation et de continuer à envisager toutes les nouvelles mesures qui s'imposent. Les deux parties ont été appelées à s'abstenir de mesures et de déclarations provocatrices.

Troisièmement, le Quatuor a exprimé son appui ferme au programme de l'Autorité palestinienne d'édification de l'État, lancé en août dernier dans l'objectif d'achever en 24 mois les préparatifs de la création de l'État.

Quatrièmement, le Quatuor s'est accordé sur la nécessité d'alléger immédiatement le blocus imposé à Gaza et a réitéré son attachement à une solution durable aux questions de la sécurité, de l'unité et des frontières, tel qu'envisagé dans la résolution 1860 (2009).

J'ai transmis ces messages importants aux dirigeants et aux peuples israélien et palestinien. À Ramallah, j'ai rencontré le Premier Ministre Fayyad et d'autres hauts responsables. Le Président Abbas se trouvait en Jordanie, où il se remet d'une chute récente. Je le rencontrerai à Syrte. On m'a fermement assuré de l'attachement du Président Abbas à des pourparlers indirects et à un règlement négocié de toutes les

questions fondamentales. Des préoccupations ont été exprimées à propos de l'évolution de la situation sur le terrain, qui compromet l'issue des négociations et sape la confiance. On a insisté sur l'importance pour Israël d'honorer ses obligations découlant de la Feuille de route, notamment le gel des activités de peuplement, la suppression des avant-postes et la réouverture des institutions palestiniennes à Jérusalem-Est.

Les autorités palestiniennes ont souligné qu'elles souhaitent voir le Quatuor jouer un rôle plus important dans la définition du résultat final, afin d'éviter les échecs du passé. Les pourparlers indirects étaient considérés un moyen de réaliser des progrès sur des questions fondamentales de fond, avant de passer à des négociations finales directes.

Le Premier Ministre Fayyad m'a emmené au point d'observation de Al-Masyoun, à la frontière entre la Zone A, sous administration palestinienne, et la Zone C, sous contrôle israélien. Cette visite au point d'observation et les informations que j'ai reçues par la suite permettent de comprendre clairement le dilemme palestinien.

Les Palestiniens doivent être en mesure d'exploiter une plus grande partie de leurs terres pour le logement, l'agriculture, l'industrie, l'eau, les matériaux de construction, etc. Cependant, ils ont un accès limité à la zone C et n'interviennent aucunement dans les activités de zonage. Ces restrictions rendent impossible le développement économique et social des Palestiniens. J'ai pu voir également la barrière qui traverse la Cisjordanie. J'ai conseillé vivement aux autorités israéliennes de trouver, lorsqu'elles s'emploient à résoudre les problèmes relatifs à leurs préoccupations en matière de sécurité, un moyen d'alléger davantage les restrictions qui limitent la vie des Palestiniens et risquent de compromettre la viabilité d'un État palestinien.

Malgré ces difficultés, l'Autorité palestinienne a accompli des progrès importants et devient plus transparente, plus responsable et plus efficace. J'ai été impressionné par l'efficacité des services de sécurité et les signes de l'activité économique. J'ai été également impressionné par la détermination des Palestiniens à mettre en place progressivement des éléments positifs, en complément au processus politique. L'État de Palestine doit devenir une réalité qui se fait jour, sur la base des droits légitimes des Palestiniens, des mesures positives prises par les Palestiniens et d'un règlement politique négocié. J'ai confirmé au Premier Ministre la

détermination de l'équipe de pays des Nations Unies de continuer à appuyer ces efforts d'édification de l'État et de renforcer son appui. L'appui international demeure crucial.

On a aussi appelé mon attention sur le fait que la quasi-totalité des troubles récents entre Israéliens et Palestiniens sont survenus dans des zones où les forces israéliennes sont présentes et qui sont habitées par des Palestiniens. On m'a demandé qu'un terme soit mis aux incursions, que davantage de points de contrôle soient démantelés et qu'une plus grande responsabilité soit assumée par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne dans les zones habitées par les Palestiniens.

À cet égard, nous avons discuté de l'engagement fondamental pris par les Palestiniens en faveur de la non-violence et des protestations légitimes. J'ai exprimé mes préoccupations à propos des prisonniers palestiniens, et j'ai exhorté publiquement Israël à libérer les prisonniers comme le demande l'Autorité palestinienne.

J'ai été profondément choqué par le fait que quatre Palestiniens, âgés de moins de 20 ans, ont été abattus par les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie pendant ma visite. Le Ministre israélien de la défense, M. Barak, m'a assuré qu'Israël allait mener une enquête sur ces incidents. J'ai condamné publiquement ces violences et j'ai souligné l'importance de protéger les civils.

J'ai également rencontré des représentants de deux familles qui ont été expulsées de leurs maisons. J'ai déclaré sans équivoque que les activités de peuplement étaient illégales, et que le fait d'installer des colons au sein de communautés palestiniennes à Jérusalem était particulièrement inquiétant. Cela entraîne des tensions et entrave les chances de régler les questions relatives au statut permanent de Jérusalem. L'annonce faite hier faisant état de l'autorisation finale de construire 20 nouveaux logements de colons à Cheikh Jarrah est inacceptable.

J'ai fait en voiture le tour de presque toute la bande de Gaza. J'ai vu des maisons détruites et la pauvreté, des zones industrielles qui fonctionnaient auparavant et des vastes serres en ruines, ainsi qu'une présence des forces de sécurité des autorités de facto. À Khan Younis, j'ai rencontré des responsables de la société civile et du monde des affaires. Ils ont souligné que le blocus imposé à Gaza était inacceptable et

contreproductif. Je suis d'accord avec eux. L'un d'eux a déclaré : « Nous survivons, nous ne vivons pas. »

Le personnel de l'Organisation des Nations Unies et les habitants de Gaza m'ont donné des informations sur la situation déplorable des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, sur les difficultés rencontrées dans tous les secteurs, de la pêche à l'agriculture, en passant par les services sanitaires et l'industrie, et sur les restrictions des déplacements et des libertés fondamentales résultant du blocus.

Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les enfants, et c'est leur avenir qui m'inquiète le plus. Plus de la moitié de la population de Gaza a moins de 18 ans, et les taux de croissance démographique sont élevés. Les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient sont un symbole de la détermination de la communauté internationale de veiller à ce que la jeunesse palestinienne soit instruite, comme elle en a le droit. Nous devons construire plus d'écoles, mais nous n'avons pas les matériaux nécessaires. Le seul ciment disponible en quantités importantes à Gaza est introduit clandestinement par les tunnels. Ceux qui travaillent avec les contrebandiers peuvent construire, mais l'Organisation des Nations Unies et les autres qui utilisent des produits acquis légitimement ne le peuvent pas.

J'ai été heureux d'annoncer à Khan Younis qu'après l'avoir interdite pendant trois ans, le Gouvernement israélien avait approuvé l'entrée des matériaux nécessaires pour achever la construction de 151 logements à Khan Younis, réaliser un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Tel El-Sultan et réparer la minoterie de El-Bader. Israël a également accepté d'inscrire sur la liste des importations autorisées l'aluminium et le bois. Je me suis félicité de cette décision, mais je tiens à souligner qu'il ne s'agit que d'un premier pas, et qu'il n'est pas très significatif. Rien que dans le secteur du logement, sans évoquer les autres besoins qui existent, 150 logements représentent moins de 1 % de besoins. J'ai informé les autorités israéliennes que nous allions leur présenter d'autres propositions, plus ambitieuses.

Quelques jours avant ma visite, un civil a été tué par une roquette tirée en Israël à partir de Gaza par des éléments radicaux. Pendant ma visite dans la région, d'autres roquettes ont été tirées. À Gaza, j'ai condamné

les tirs de roquettes et j'ai appelé publiquement à la non-violence et à l'unité des Palestiniens.

En Israël, j'ai rencontré le Président Peres, le Premier Ministre Nétanyahou, le Ministre de la défense, Barak, et d'autres hauts responsables. Mes interlocuteurs ont souligné qu'il n'y avait pas d'autre choix que des pourparlers directs pour régler les questions fondamentales. Les Israéliens ont mis l'accent sur les mesures positives prises par leur pays, notamment l'appel à des négociations directes, la levée des entraves à la circulation, l'attachement du Gouvernement à une solution des deux États et la politique d'une suspension partielle des implantations de colonies. Cependant, le Premier Ministre a réaffirmé qu'Israël ne gèlerait pas la construction des colonies de peuplement à Jérusalem-Est. J'ai insisté sur la nécessité que toutes les parties fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter les pourparlers indirects.

Mes interlocuteurs israéliens ont reconnu que l'Autorité palestinienne a accompli des progrès importants en Cisjordanie, et ont indiqué qu'ils étaient disposés à faire davantage pour en permettre de nouveaux, tout en se disant inquiets que les manifestations pacifiques ne dégénèrent en violences, et en insistant sur la nécessité que les deux camps fassent preuve de retenue.

J'ai parlé de Gaza avec tous mes interlocuteurs. J'ai appelé de nouveau à une modification de la politique de bouclage.

J'ai rencontré les parents du caporal Shalit, qui m'ont indiqué que l'on refusait à leur fils le droit fondamental de tout prisonnier à des visites par une tierce partie.

Mes interlocuteurs ont exprimé la frustration israélienne face à la situation au Sud-Liban, où Israël pense que le Hezbollah est en train de se réarmer à un rythme alarmant. Je comprends les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et l'importance de les apaiser, ainsi que les préoccupations de toutes les parties, alors que les efforts se poursuivent pour faire appliquer les résolutions de l'ONU sur le Liban. Dans le même temps, j'ai indiqué que j'étais convaincu qu'un processus de paix sincère et viable qui mettrait fin au conflit israélo-arabe, comme le prévoient d'autres résolutions du Conseil, constituait la clef de la stabilité à long terme dans la région.

Le Gouvernement israélien a également soulevé une autre question régionale : le dossier nucléaire iranien. Je partage et comprends les préoccupations exprimées par Israël. J'ai rappelé qu'il existait un consensus international pour le règlement de cette question et qu'un processus diplomatique crucial était en cours. J'ai insisté sur la nécessité d'envisager cette question dans ce contexte.

Au sommet de la Ligue des États arabes à Syrte, je rendrai compte aux dirigeants arabes de la réunion du Quatuor et de ma visite dans la région. Je les exhorte à appuyer les pourparlers indirects. Il est essentiel que les pays arabes contribuent à l'instauration d'un climat favorable à la réussite des pourparlers.

En guise de conclusion, je voudrais insister sur quatre messages clefs qui ressortent de ma visite. Premièrement, il n'y a pas d'autre choix que les négociations pour parvenir à un règlement global et juste du conflit, et pas d'autre choix que d'aborder toutes les questions fondamentales pour parvenir à une solution des deux États. Les négociations doivent commencer sans plus tarder.

Deuxièmement, nous ne devons pas laisser les provocations perturber les négociations. Il y aura sans aucun doute des épreuves. Les parties elles-mêmes doivent prendre des mesures pour honorer leurs obligations et instaurer la confiance. Les extrémistes et les fauteurs de trouble doivent voir que les parties sont déterminées à aller de l'avant.

Troisièmement, la situation sur le terrain est déterminante. Il y a eu beaucoup trop d'actes négatifs sur le terrain, et cela doit cesser. Nous avons besoin de davantage de facteurs positifs, comme le calme et la retenue, la reconstruction à Gaza et le changement en profondeur en Cisjordanie.

Quatrièmement, bien que la paix soit entre les mains des parties elles-mêmes, la communauté internationale doit continuer de jouer un rôle crucial – un rôle d'encouragement, de persévérance et, parfois, de catalyseur.

À Moscou, j'ai senti qu'il y avait un fort consensus sur la voie à suivre et une volonté d'examiner collectivement les progrès enregistrés et de travailler plus étroitement avec les deux parties et avec la région, notamment la Ligue des États arabes. L'appui de la région à l'effort de paix et sa démarche de considérer la paix comme un tout sont tous deux fondamentaux. Tels sont les messages que je ferai passer en Libye.

Que le Conseil soit assuré de mon ferme attachement, et de celui de toute l'ONU, à ces objectifs.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.